

Montréal, le 2 février 2024

[REDACTED]

Numéro d'identification : [REDACTED]
Numéro de dossier : [REDACTED]

Objet : Plainte au sujet d'une affiche publicitaire de Loto-Québec

[REDACTED],

Nous vous remercions d'avoir porté à notre attention la situation relative à une affiche publicitaire de Loto-Québec. Votre plainte témoigne de l'importance que vous accordez au respect de vos droits linguistiques ainsi qu'à la protection de la langue française. Par ce geste, vous contribuez à faire du français la langue normale et habituelle des communications entre les citoyens et citoyennes et l'administration publique au Québec.

Les organismes de l'Administration doivent rédiger et publier leurs textes et leurs documents en français. Toutefois, dans certaines circonstances, ils peuvent le faire dans une autre langue que le français, par exemple lorsqu'ils rédigent une marque de commerce déposée au sens de la Loi sur les marques de commerce (L.R.C. 1985, c. T-13)

Nous avons pris soin de vérifier la situation exposée dans votre plainte. Après analyse, nous constatons que la formule « Go Habs Go! » est une marque de commerce.

La situation exposée dans votre plainte concerne ainsi un cas où l'Administration peut rédiger et publier dans une autre langue que le français. Cette situation respecte donc la *Charte de la langue française* et ses règlements d'application.

Nous vous remercions de votre engagement envers la langue française. Pour toute question ou demande concernant une plainte ou une dénonciation, n'hésitez pas à communiquer avec nous en composant le 514 873-6565

(option 3) ou, sans frais, le 1 888 873-6202 (option 3), ou encore en écrivant à information-plainte@oqlf.gouv.qc.ca. Pour consulter votre dossier et en suivre le traitement, nous vous invitons également à accéder à la page consacrée aux plaintes et aux dénonciations du site Web de l'Office au www.oqlf.gouv.qc.ca/francisatation/respect/.

Votre engagement envers la langue française est précieux pour l'Office québécois de la langue française. Nous espérons pouvoir continuer à compter sur votre contribution pour préserver le visage français du Québec.

Veuillez accepter, [REDACTED], nos salutations les meilleures.

La Direction de la protection
de la langue française

Direction de la protection de la langue française

